



Remplacez votre ancien chauffe-eau électrique

Investissez dans l'avenir, dans les énergies renouvelables et apportez votre contribution pour un environnement écologique.

L'air au lieu d'électricité

Chauffe-eau pompe à chaleur NUOS II, l'alternative idéale à votre chauffe-eau électrique.

DOMOTEC NUOS II présente l'alternative économique pour la maison familiale. Grâce à l'air ambiant ou extérieur, le chauffe-eau pompe à chaleur produit vos besoins en eau chaude quotidiens et vous permet d'économiser jusqu'à **75 %** d'électricité.

Les avantages :

- temps de réchauffage rapide, production de plus de **600 litres** d'eau chaude par jour.
- puissant avec un **COP jusqu'à 4,0**.
- économisez jusqu'à **Fr. 400.00** de coûts d'électricité par an.
- économique en espace d'installation.
- fonctionnement silencieux.
- régulation complète et intuitive.
- combinaison possible avec d'autres sources d'énergie (NUOS II S 250W1 et W2).
- modèles sur pieds de 200 et 250 litres ainsi que modèle mural de 110 litres.
- entretien économique et simple.
- production d'eau chaude jusqu'à **62 °C** en mode pompe à chaleur seule.
- tous les NUOS II sont compatibles photovoltaïque et Smart Grid.
- Une **subvention** peut être obtenue pour le remplacement d'un chauffe-eau électrique jusqu'à fin octobre 2018. (www.energiefranken.ch)

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions complémentaires par E-Mail bontuyaux@dallais.ch ou par téléphone au **022 348 61 91**. Nous vous conseillons également volontiers sur place.

Les chauffe-eau pompe à chaleur NUOS ont obtenu le certificat de qualité du Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP.



*Conditions des subventions, selon localité et disponibilité

Certificat 2016-2017 attribué à

Dallais S.A.

Nous certifions que l'entreprise susmentionnée sise à Chêne-Bourg a été évaluée et jugée conforme aux exigences des normes :



Par son implication, sa politique d'entreprise et son investissement afin de diminuer l'impact environnemental de son activité elle reçoit le label :



Pour la Commune de Chêne-Bourg



Mme Beatriz de Candolle

Mairie

Pour Eco-Engagement Sàrl



M. Maarten De Winter

Directeur

Emis par Eco-Engagement Sàrl organisme détenteur de l'Eco-Label